

Informations de base	
2015/2734(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la situation au Népal après les séismes Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Népal	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
11/06/2015	Décision du Parlement	T8-0231/2015	Résumé
11/06/2015	Résultat du vote au parlement		
11/06/2015	Débat en plénière		
11/06/2015	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2015/2734(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0580/2015	09/06/2015	
Proposition de résolution		B8-0581/2015	09/06/2015	
Proposition de résolution		B8-0584/2015	09/06/2015	
Proposition de résolution		B8-0587/2015	09/06/2015	
Proposition de résolution		B8-0589/2015	09/06/2015	
Proposition de résolution		B8-0590/2015	09/06/2015	
Proposition de résolution		B8-0592/2015	09/06/2015	

Texte adopté du Parlement, lecture unique	T8-0231/2015	11/06/2015	Résumé

Résolution sur la situation au Népal après les séismes

2015/2734(RSP) - 11/06/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 602 voix pour, 11 contre et 22 abstentions, une résolution sur la situation au Népal après les séismes.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement a exprimé ses plus sincères condoléances à toutes les personnes touchées par cette catastrophe, notamment les familles des plus de 8.800 personnes qui ont perdu la vie au Népal, en Inde, en Chine et au Bangladesh. Il a salué les efforts des institutions et de la société népalaise immédiatement après les tremblements de terre.

Enfants vulnérables: les députés ont invité le gouvernement du Népal et la communauté internationale à s'assurer que les enfants qui ont été séparés de leur famille retrouvent leurs proches au plus vite et à mettre les enfants au cœur des priorités de l'intervention humanitaire. Une attention spéciale devrait être accordée aux nombreux cas de malnutrition et aux risques de maltraitance et de traite des êtres humains.

Le Parlement s'est dit préoccupé par les informations faisant état de mauvais traitements et de harcèlement à l'encontre des femmes et des enfants dans les camps de fortune. Il a appelé le gouvernement du Népal à prendre des mesures supplémentaires afin de garantir la sécurité des personnes vulnérables et d'enquêter rapidement sur les faits rapportés.

Aide internationale: l'Union européenne et ses États membres ont réagi en apportant une importante aide financière, 6 millions EUR ayant été immédiatement débloqués pour les besoins urgents et **22,6 millions EUR ayant été mobilisés par la Commission** jusqu'à présent, en plus du don de produits de première nécessité et de l'envoi d'équipes de recherche et de sauvetage grâce au mécanisme de protection civile de l'Union.

Toutefois, les députés ont souligné que, selon les estimations des Nations unies, **298,2 millions de dollars supplémentaires étaient nécessaires d'urgence** afin d'apporter une aide humanitaire et ils ont invité la communauté internationale à renouveler ses efforts afin de répondre à cette nécessité urgente de financement. De plus, coordonnateur humanitaire des Nations unies a déclaré, le 4 juin 2015, que le financement international de l'aide au Népal demeurerait insuffisant et que **les Nations unies n'avaient reçu que 120 millions de dollars sur les 422 millions de dollars promis**.

Le Parlement a appelé la communauté internationale à tenir ses promesses et à continuer de soutenir le gouvernement du Népal au moyen, à court terme, de l'aide humanitaire et, à long terme, d'une contribution aux efforts de redressement et de relèvement du pays, en ciblant particulièrement le secteur agricole et les zones difficiles d'accès.

Procédures douanières: constatant que des problèmes persistaient en ce qui concerne les longues procédures douanières auxquelles sont soumises les fournitures d'aide humanitaire envoyées au Népal par des donateurs publics et privés, les députés ont invité le gouvernement du Népal à résoudre les problèmes qui persistent en matière de régime douanier applicable aux fournitures humanitaires et à abolir les taxes dites «de secours» qui sont prélevées sur les fournitures humanitaires par la police locale aux frontières du pays.

Discrimination dans la distribution de l'aide: la résolution a souligné des milliers de personnes nécessitant de l'aide à la suite du séisme risquaient d'être abandonnées à leur sort dans un contexte de discriminations en fonction du sexe, de la caste et de l'ethnie entravant les efforts d'aide. Plus de la moitié de la communauté Dalit du pays attendrait toujours de recevoir des abris et des rations alimentaires.

Le Parlement a appelé le gouvernement du Népal à s'assurer que l'aide parvient à ceux qui en ont besoin, indépendamment de leur identité et du lieu de provenance de l'aide. Il a invité la vice-présidente/haute représentante à aborder cette question au plus haut niveau politique possible lors de ses échanges avec le Népal.

Élections locales et nouvelle Constitution: le Parlement a souligné l'importance d'organiser les élections locales attendues depuis longtemps, étant donné que la réussite des efforts de reconstruction dépendra des capacités administratives des autorités locales. En vue de soutenir la transition démocratique, il a invité les forces politiques népalaises à travailler ensemble dans un esprit de coopération constructive et de recherche de compromis en vue de l'adoption d'une nouvelle Constitution démocratique et inclusive qui réponde aux aspirations du peuple népalais. Il a salué, à cet égard, l'accord conclu le 8 juin 2015 par les principaux partis politiques du Népal.